



CONDITIONS DE L'OFFRE DE BIENVENUE

MONTANT des BONS CADEAUX

Deux offres sont disponibles, fonction du montant investi et des supports choisis :

- ➔ **25 €uros** par tranche de **10 000 € investis à 100 % en fonds en €uros**, dans la limite de 200 € de bons cadeaux offerts.
- ➔ Ou **50 €uros** par tranche de **10 000 € investis avec 25 % d'unités de compte**, dans la limite de 200 €uros de bons cadeaux offerts.

DATE DE VALIDITE

La présente offre est valable du 15 février 2016 au 31 mars 2016.

www.assuranceS-vie-sans-frais.com se réserve la possibilité à tout moment de modifier, suspendre ou mettre fin à cette offre sous réserve d'une information sur le site www.assuranceS-vie-sans-frais.com.

MODE DE PAIEMENT

Le montant de l'offre de bienvenue sera envoyé sous forme de bons cadeaux (valable dans la plupart des grandes enseignes) à l'adresse du souscripteur qui aura été indiquée sur la souscription du contrat d'assurance vie.

DELAIS DE PAIEMENT

Les bons cadeaux seront versés au terme des 12 mois suivants la date de souscription du contrat d'assurance-vie souscrit par notre intermédiaire.

Le contrat devra toujours être en cours à cette date avec un montant égal ou supérieur à celui de l'ouverture et cela tout au long de la première année sans interruption.

Le montant de bon cadeau est fixe et défini à l'origine du contrat. Ce montant n'a pas vocation à évoluer pendant la première année du contrat (que ce soit par versement ou autre).

CONDITION DE L'OFFRE

La participation à l'offre de bienvenue est exclusivement réservée aux personnes physiques souscrivant à un contrat d'assurance vie par l'intermédiaire de www.assuranceS-vie-sans-frais.com

L'offre est limitée à une personne physique par foyer fiscal et tous contrats confondus.

Si votre offre de bienvenue est conditionnée à la détention d'unités de comptes, la répartition sur les unités de comptes ne doit pas être inférieure à celle d'origine.

Dans le cas contraire l'offre de bienvenue passera à 25 euros par tranche de 10 000 € investis en fonds en Euros au lieu de 50 % par tranche de 10 000 € investis avec 25 % d'unités de comptes.

Offre valable sous réserve de l'acceptation du dossier de souscription par assuranceS-vie-sans-frais.com (CPC) et la compagnie d'assurance. Le dossier doit être complet et conforme avant la date de fin de l'offre. L'ensemble des pièces justificatives doivent être jointes avant cette date.

CONDITIONS DIVERSES

Cette offre de bienvenue n'est pas cumulable avec une autre offre commerciale proposée par assurances-vie-sans-frais.com ou l'un de ses partenaires au moment de la date de souscription du contrat.

assuranceS-vie-sans-frais.com peut modifier ou mettre fin à tout moment à l'offre de parrainage moyennant la diffusion d'une information sur le site www.assuranceS-vie-sans-frais.com, sans que cette décision puisse être remise en cause en aucune façon par les participants. Par conséquent, les demandes de souscription au contrat d'assurance vie reçues par assurance-vie-sans-frais.com après la date de fin affichée sur le site ne pourront pas être prises en considération et ne bénéficieront pas des conditions relatives à l'offre de bienvenue.

Toute participation à cette opération implique l'acceptation du présent règlement et la renonciation à tout recours concernant les modalités et l'attribution des bons cadeaux.

assuranceS-vie-sans-frais.com se réserve le droit de refuser de façon discrétionnaire une demande de souscription au contrat d'assurance vie commercialisé par son intermédiaire et de refuser ou d'exclure toute personne qui ne respecterait pas les conditions de l'offre de bienvenue.

www.assuranceS-vie-sans-frais.com

contact@assuranceS-vie-sans-frais.com – 23 quai Raoul Carrié 69009 LYON - Tél : 04 72 52 96 81 – Fax : 04 78 43 41 36

assuranceS-vie-sans-frais.com est une marque du cabinet CONFLUENCE Patrimoine Conseil (CPC) - S.A.R.L au capital de 20 000 € - Enregistrée au RCS de Lyon Siren n°508 577 251 - TVA Intra-communautaire n° FR 44 508 577 251 - Société de Courtage d'assurance, de Banque (IOBS) et Investissement Financier immatriculée auprès de l'ORIAS sous le n° 08 045 733 - Membre de l'Association Nationale des Conseils Financiers (ANACOFI-CIF) agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) numéro d'agrément : E002492 - Responsabilité Civile Professionnelle (RCP) assurée par CGPA police d'assurance n°RCP10285 - RCP couvrant les activités Courtage d'Assurance de personnes et IARD, Intermédiaire en Opération de Banque et de Services de Paiement, Démarcheur Bancaire et Financier, Conseiller en Investissements Financiers, Intermédiaire en transactions immobilières - CNIL n° 1652194